



AVIS D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
N°20/061
Grand Port Maritime du Havre

Le Directoire du Grand Port Maritime du Havre (GPMH) par décision DIR 20/106 en date du 25/05/2020 a délivré une Autorisation d'Occupation Temporaire quadripartite n° 20-127 aux Sociétés :

- ALKION TERMINAL LE HAVRE, route de la Plaine – 76700 GONFREVILLE L'ORCHER - SIREN n° 369 600 010,
- NOR GAL, route de la Chimie – 76700 GONFREVILLE L'ORCHER - SIREN n° 777 344 623,
- TOTAL RAFFINAGE FRANCE, 2 place Jean Millier – 92400 COURBEVOIE - SIREN n° 529 221 749,

portant sur une parcelle de terrain destinée à être utilisée pour accéder aux différents appointements desdites Sociétés.

La délivrance de cette Autorisation d'Occupation Temporaire n'a pas été précédée d'une procédure de sélection ou mise en publicité par application de l'article L.2122-1-3,4° du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, l'absence de mise en publicité et procédure de sélection préalables étant justifiée au regard des caractéristiques particulières de la dépendance, notamment géographiques et fonctionnelles, la route de service desservant les appointements privés étant en zone Rouge du PPRT.

Description de la dépendance : Une parcelle de terrain d'une superficie de 45 000 m².

Durée de l'Autorisation d'Occupation Temporaire : 25,5 ans environ à compter du 01/06/2020.

Toute demande de renseignement complémentaire, et notamment toute demande de consultation de l'autorisation n° 20-127 dans le respect des secrets protégés par la loi, peut être formulée au Service Développement et Relations Clients – Tel : 02.32.74.69.31 – adresse email : clientzip@havre-port.fr

Cette décision est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication du présent avis.